



COUPE DU CLUB 2023 en NET

Règlement particulier de l'épreuve.

Ce règlement particulier complète le règlement général des épreuves fédérales

Conditions de participation :

Ouvert aux joueurs licenciés membre de l'AS du Golf de Royan, abonnés au golf et ayant un Certificat Médical ou une Attestation de Santé à jour.

Formule : un tour de stroke-play et quatre tours de Match-play.

Le 16 avril, le stroke-play qualifiera les **16 premiers par série** (départage sur les 9, 6, 3 et 1 derniers trous) pour constituer le tableau de Match-play. Pour le ou les joueurs qui se seront inscrits mais qui ne seront pas présents car disputant à l'extérieur une compétition fédérale, ils rentreront dans le tableau par un tour préliminaire avec les 8 derniers qualifiés et l'attribution de leur adversaire se fera par tirage au sort **mais doivent s'inscrire et régler avant le 16 avril.**

Déroulement des Match-play :

Les Tableaux de Match-play seront affichés 48 h après le stroke-play. **Le 1^{er} Tour** devra se terminer **avant le 19 juin**, **le 2^{ème} Tour avant le 31 juillet**, **le 3^{ème} Tour avant le 18 septembre** et **le 4^{ème} Tour avant le 30 octobre**. Si avant ces dates les deux adversaires n'ont pu s'entendre sur le résultat du Match, **les deux adversaires auront match perdu**. C'est au joueur en tête de Tableau de contacter son adversaire.

L'index pris en compte sera **celui au 16 avril**. En cas de différence d'index, l'adversaire à l'index le plus bas rendra **les ¾ de la différence des index arrondis** sur les trous tels que classés sur les cartes de score. Exemple : A un index de 5, B de 9. Les ¾ de la différence est 3, donc A rendra un coup sur les 3 trous les plus difficiles soit le 5, le 15, le 1.

Séries : Dames : -3 à 28.4, et de 28.5 à 36.

Messieurs : 0 à 12.4, 12.5 à 18.4 et 18.5 à 36

Les index supérieurs à 36 seront ramenés à 36.

Repères des Départs :

Avancés pour le Stroke-play, et en Match-play pour les Dames et les 2^{ème} et 3^{ème} séries Messieurs.

Reculés en Match-play pour la 1^{ère} série Messieurs.

Ordre des Départs :

Tirage au sort intégral pour les joueurs de -3 à 18,4 disputant la Coupe du Club et/ou le Championnat du Club, dans l'ordre des index pour les autres.

Date limite d'inscription : le **samedi 15 avril à 11h**.

Droits d'inscription : 10 € et 20 € si inscription conjointe avec le Championnat du Club

Remise des Prix : Lors de l'assemblée générale du club pour les vainqueurs de chaque série.

Comité de l'épreuve : A. BOISSEAU, M. BORDAS, B. MIGNOT, A. SERIS, P. VIGNAND.

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.